



NON RATIFIÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 17 juin 2019, à 19h30, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont:

Étaient présents les conseillères et conseillers **PIERRE DISTILIO, CLAIRE MAILHOT, MICHEL BILODEAU, JACQUES LAPENSÉE, RÉAL BRUNELLE** et **MARC-EDOUARD LAROSE**.

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur **LOUIS VILLENEUVE**.

Monsieur **ÉRIC SÉVIGNY**, directeur général et M^e **CATHERINE NADEAU**, greffière, étaient également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, le président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2019, À 19H30

- | | | |
|-------------|----|--|
| 2019-06-487 | 1 | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR |
| | 2 | PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS |
| | 3. | ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL |
| | 4. | AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL |
| | 5. | RÈGLEMENTS |

	6.	AFFAIRES COURANTES
	6.1	FINANCES ET TRÉSORERIE
	6.2	TRAVAUX PUBLICS
	6.3	SERVICES TECHNIQUES
	6.4	LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
	6.5	SÉCURITÉ PUBLIQUE
	6.6	GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES
	6.7	URBANISME, PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
	6.8	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
	6.9	DIRECTION GÉNÉRALE
2019-06-488	6.9.1	Adjudication d'un contrat de services professionnels en architecture, architecture du paysage et en ingénierie pour le pavillon d'accueil du parc des Sommets (024-DG-P-19)
	6.10	RESSOURCES HUMAINES
2019-06-489	6.10.1	Amendement à la convention collective entre la Ville de Bromont et le syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale de Bromont
2019-06-490	6.10.2	Création et nomination au poste de technicien en prévention incendie
	7.	DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE
	8.	AFFAIRES NOUVELLES
	9	DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
2019-06-491	10	LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-06-487

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR CLAIRE MAILHOT
APPUYÉ PAR PIERRE DISTILIO
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 17 juin 2019, tel que soumis.

ADOPTÉE

N.M.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ne s'est prévalu de la première période de questions.

2019-06-488

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN
ARCHITECTURE, ARCHITECTURE DU PAYSAGE ET EN INGÉNIERIE POUR LE
PAVILLON D'ACCUEIL DU PARC DES SOMMETS (024-DG-P-19)**

ATTENDU QU'il est un des engagements de la Ville envers différents bailleurs de fonds d'aménager un pavillon d'accueil dans le cadre du projet du parc des Sommets;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont a procédé à un appel d'offres public, conformément à la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), pour la réalisation des travaux ;

ATTENDU QUE deux (2) entreprises ont déposé une soumission à la date et heure prévue à l'appel d'offres soit :

SOUMISSIONNAIRES	POINTAGE FINAL	RANG
ADSP	11,4	1
Mu architecture	6	2

ATTENDU QUE la firme ADSP répond de façon positive à l'évaluation qualitative de la grille d'évaluation et de pondération des offres conformes;

ATTENDU QUE la firme ADSP respecte le budget disponible;

ATTENDU QUE le financement fait partie d'un règlement d'emprunt;

ATTENDU QUE lors de la séance du 3 octobre 2016, la politique de gestion contractuelle de la Ville a été modifiée afin de mettre en œuvre le processus d'évaluation de rendement prévu au paragraphe 2.0.1 de l'article 573 de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU QU'il est souhaitable de nommer la chargée de projet du parc des Sommets comme responsable de l'évaluation du rendement de la firme ADSP;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adjuger un contrat de service professionnels en architecture, architecture du paysage et ingénierie pour le pavillon d'accueil du parc des Sommets au soumissionnaire ayant obtenu le pointage le plus élevé, soit ADSP, pour la somme de **98 065,00 \$** plus les taxes applicables.

De nommer la chargée du projet du parc des Sommets comme responsable de l'évaluation du rendement d'ADSP.

D'autoriser le directeur du Service des finances et trésorier à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

ADOPTÉE

2019-06-489

**AMENDEMENT À LA CONVENTION COLLECTIVE ENTRE LA VILLE DE
BROMONT ET LE SYNDICAT DES POMPIERS ET POMPIÈRES DU QUÉBEC,
SECTION LOCALE DE BROMONT**

ATTENDU QUE la Ville souhaite créer un nouveau poste de technicien en prévention au service des incendies, sous un statut permanent temps complet;

ATTENDU QU'il n'y a présentement aucun poste permanent temps complet dans la convention collective des pompiers et pompières du Québec, section locale Bromont;

ATTENDU QUE suite à des négociations, il y a eu une entente de principe entre le syndicat des pompiers et la Ville de Bromont quant aux conditions du poste de technicien en prévention au service des incendies, sous un statut permanent temps complet;

ATTENDU QU'une copie du texte du projet d'amendement a été remise à chaque membre du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE

APPUYÉ PAR **MICHEL BILODEAU**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver l'amendement à la convention collective des pompiers et pompières du Québec, section locale Bromont.

D'autoriser Louis Villeneuve et Éric Sévigny à signer la lettre d'entente (Annexe G) pour que celle-ci fasse partie intégrante de la convention collective présentement en vigueur.

ADOPTÉE

2019-06-490

**CRÉATION ET NOMINATION AU POSTE DE TECHNICIEN EN PRÉVENTION
INCENDIE**

ATTENDU QUE la prévention est au cœur de la stratégie de réduction des pertes humaines et matérielles au Québec;

ATTENDU QUE les tâches d'inspection et d'éducation du public en matière de sécurité incendie sont en nette progression;

ATTENDU QU'une analyse des besoins a été effectuée pour le service de sécurité incendie par son directeur;

ATTENDU QU'un processus de sélection s'est effectué selon les règles de l'art;

IL EST PROPOSÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**
APPUYÉ PAR **MICHEL BILODEAU**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De créer un nouveau poste de technicien prévention incendie permanent temps complet.

De nommer M. Léonard Piette au poste de technicien prévention incendie, sous un statut permanent temps complet, aux conditions entendues entre le syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Bromont et la Ville de Bromont.

ADOPTÉE

N.M.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Cinq (5) personnes se prévalent de la deuxième période de questions et font une intervention sur les sujets suivants :

- La hauteur du nouveau conteneur de verres est difficilement accessible pour les plus petites personnes;
- Tonte de pelouse à la Place publique sur la rue Shefford;
- Montant des honoraires professionnels du contrat relatif au pavillon d'accueil du parc des Sommets et aide financière accordée par le ministère du Tourisme du Québec;
- Coûts totaux du projet du pavillon d'accueil du parc des Sommets incluant les changements, le stationnement, le bâtiment et tous les autres frais par rapport au budget initial et préoccupation du respect du plan de conservation de la Ville de Bromont;
- Nature des services professionnels concernant le pavillon du parc des Sommets, description du projet et localisation du bâtiment ainsi qu'un suivi sur l'échéancier du projet de la Place publique.

2019-06-491

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE DISTILIO
APPUYÉ PAR MICHEL BILODEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que la présente séance soit levée, à 19h53.

ADOPTÉE

CATHERINE NADEAU, GREFFIÈRE

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

LOUIS VILLENEUVE, MAIRE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 2 juillet 2019.

LOUIS VILLENEUVE, MAIRE

CATHERINE NADEAU, GREFFIÈRE